

A.D.C.G.G.



BREVET GRAND GIBIER 2026

L'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier des Pyrénées-Orientales organise la
25^e session du Brevet Grand Gibier le samedi 23 mai 2026.

Le dimanche 26 avril auront lieu les épreuves de tir.

Le samedi 23 mai, le matin à **8h30** débutera l'épreuve écrite.

Afin de préparer ces épreuves, des séances de formation gratuites sont prévues à **19h00**, dans les locaux de La Maison de la Chasse, Salle Nathalie GILABERTE - 47 av. Giraudoux - 66000 PERPIGNAN aux dates suivantes :

MERCREDI 1 AVRIL - 19h00

Étude du Gibier de Montagne : **ISARD, CHAMOIS, MOUFLON**
Joël DORLEAC

MERCREDI 8 AVRIL - 19h00

Correction Gibier de Montagne : Étude **SANGLIER**
Philippe NEGRIER - Philippe DA SILVA

JEUDI 16 AVRIL - 19h00

Correction Sanglier : Étude **CERF**
Philippe DA SILVA

JEUDI 23 AVRIL - 19h00

Correction Cerf : Étude **CHEVREUIL**
Philippe DA SILVA

DIMANCHE 26 AVRIL - 8h00

EPREUVES DE TIR

MERCREDI 29 AVRIL - 19h00

Correction Chevreuil : **BALISTIQUE, SECURITE, ARC**
Joël DORLEAC, Roger PAILLES, Christian TRIADO, Philippe DA SILVA

Association régie par la loi de 1901
Siège social : FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES P.O.
LA MAISON DE LA CHASSE - 47, Avenue Giraudoux - 66000 PERPIGNAN
Président : Philippe DA SILVA - Tél. : 06 20 04 48 06
Association affiliée à l'A.N.C.G.G. reconnue d'utilité publique

A.D.C.G.G.



MERCREDI 6 MAI - 19h00

SYLVICULTURE, Etc. - Jean SERVAT, Philippe DA SILVA

PATHOLOGIES - Delphine ORTEGA

FORMULES DENTAIRES - Jean-François BOUET

MARDI 12 MAI - 19h00

RECHERCHE AU SANG - Jean Michel CALVET

CHIENS DE CHASSE - Philippe NEGRIER - **COTATION DES TROPHEES** - Bernard DOUTRES

VENERIE, HONNEURS - Benoît NOETINGER

MERCREDI 20 MAI - 19h00

REVISIONS - EXAMEN BLANC

Philippe DA SILVA, Delphine ORTEGA, Albert SALVAT

SAMEDI 23 MAI - 8h30

EPREUVE ECRITE BREVET GRAND GIBIER

En présence de tous les membres du bureau de l'ADCGG P-O

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Seuls les adhérents à l'**A.D.C.G.G. P-O** peuvent s'inscrire aux épreuves.

Les frais d'inscription au brevet sont fixés par le bureau national de l'**A.N.C.G.G.** et varient de 5,00 € à 50,00 € en fonction des profils des candidats, ils seront précisés en début de session.

Nous vous rappelons que pour vous aider dans la préparation de cet examen nous tenons à votre disposition le « Manuel de révision » ainsi que la nouvelle édition, revue et augmentée, de l'ouvrage collectif de l'**A.N.C.G.G.** « Le Grand Gibier »

Tous les formateurs dispensant les cours le font à titre bénévole et dans le souci d'assurer aux futurs brevetés connaissance et éthique.

Association régie par la loi de 1901

Siège social : FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES P.O.

LA MAISON DE LA CHASSE - 47, Avenue Giraudoux - 66000 PERPIGNAN

Président : Philippe DA SILVA - Tél. : 06 20 04 48 06

Association affiliée à l'A.N.C.G.G. reconnue d'utilité publique